

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 20

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

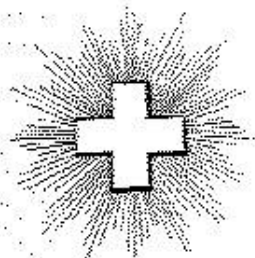
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Epreuvez toutes choses et reprenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Sur l'enseignement des mathématiques élémentaires. — La Caisse fédérale et l'école primaire. — Chronique scolaire: Congrès suisse, Conférence des directeurs de l'instruction publique, Genève, Vaud, Jura-Bernois. — Bibliographie. — Partie pratique: Le printemps, A l'étranger, dictées, composition, histoire, arithmétique, économie domestique.*

SUR L'ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

(Suite.)

Les procédés pédagogiques sont éminemment variables suivant les classes. — Rien toutefois ne peut suppléer l'enseignement oral spontané. Il faut, en outre, que fréquemment les élèves eux-mêmes, à tour de rôle, présentent des démonstrations ou cherchent des solutions, autrement que la plume à la main.

« Il serait indispensable d'introduire dans l'enseignement oral deux coutumes, savoir des leçons d'introduction et de révision, les premières accomplies par le professeur, et les autres par les élèves eux-mêmes aidés du maître... »

« En résumé, l'enseignement doit être aussi peu dogmatique que possible, mais foncièrement philosophique. Cette conciliation de la simplicité dans la forme avec la profondeur des idées constitue l'une des qualités de l'art difficile de l'enseignement.

« Les introductions peuvent aider dans une très large mesure à suppléer à cette qualité maîtresse, et contribuer même à la faire acquérir. »

L'auteur aborde ici l'examen des systèmes employés pour conserver l'exposé des leçons.

Le système des « notes » est en soi excellent lorsqu'il est bien appliqué; il est impraticable avec de jeunes élèves et présente d'assez sérieuses lacunes que l'on pourrait combler en partie par l'utilisation parallèle de bons livres.

Les cours dictés devraient être prohibés comme formellement contraires à l'esprit de l'enseignement mathématique. — « Cette manière rigide de présenter les vérités est de nature à solliciter sans cesse la mémoire, au préjudice du raisonnement, et c'est justement le résultat contraire qu'il faudrait obtenir.

« La forme sous laquelle on peut faire garder aux élèves, dans les commencements surtout, des traces sensibles de ce qui leur a été enseigné, est assez difficile à trouver d'une façon générale ; je crois cependant que des rédactions bien suivies, bien coordonnées et ratifiées par le maître, seraient supérieures à ces cours dictés, le pire des systèmes. »

Sans doute, l'idée est bonne, mais paraît peu praticable chez nous avec nos classes parfois nombreuses, et le total d'heures trop grand qu'on impose à l'instituteur. — Dans bien des cas, pour mauvais qu'il est, l'emploi du cahier dicté s'impose encore dans la pénurie où l'on est des manuels convenables et accessibles aux enfants.

M. Laisant critique non moins vivement l'emploi de ces manuels médiocres qui, adoptés pour une classe, finissent par faire le fonds même de l'enseignement distribué en tranches, et réduisant au rôle d'un commentateur celui du professeur chargé d'administrer cette classe.

Sans repousser absolument l'usage du livre scolaire, l'auteur voudrait qu'on en usât le moins possible dans les classes inférieures où l'enseignement doit être vivant, familier, provoquer incessamment l'esprit. — Il est antipédagogique de voir ici régner le manuel de façon presque souveraine. — Dans les classes moyennes et supérieures, nous avons vu que les choses se présentent autrement ; le livre uni aux notes ou au cours est appelé à rendre de réels services, s'il est bien fait, chose rare.

En terminant ses vues générales sur l'enseignement dont les extraits précédents auront donné peut-être une idée assez précise, M. Laisant se livre aux réflexions suivantes qui me paraissent trop justes pour n'être pas relevées :

« Dans quelques classes où se trouvent des commençants, on a imaginé d'introduire des leçons de mathématiques à raison de deux, quelquefois même d'une par semaine. — Un pareil procédé est tout à fait irrationnel et représente simplement du temps perdu. — Comment veut-on que l'enfant reçoive et conserve l'empreinte de ces notions nouvelles ? La continuité est l'un des facteurs nécessaires de l'enseignement scientifique.

« Avec la méthode dont nous parlons, l'enfant oublie d'une semaine à l'autre ; ... et il cesse de prendre le moindre intérêt à des études auxquelles il serait indispensable de l'attacher chaque jour un peu plus. On peut dire qu'en mathématique, trois leçons par semaine représentent un extrême minimum. — Tant qu'on ne peut pas en arriver là, mieux vaudrait différer... plutôt que de donner

ce premier enseignement sous une forme décourageante et fatalement stérile. »

Il est impossible de mieux dire après après avoir mieux pensé. — L'application de ces conclusions pourrait être directe chez nous, non pas tant en ce qui concerne le premier âge qui, en arithmétique, a sa part suffisante du temps total dont dispose l'horaire, mais plutôt en ce qui touche l'enseignement secondaire des jeunes filles. — Cette discipline a pris depuis une couple d'années une extension considérable. Les écoles secondaires, les collèges ont augmenté le nombre de leurs classes de filles; des gymnases ont été créés pour elles où des diplômes leur sont conférés en vue de l'enseignement et de l'admissibilité aux études universitaires... Conséquemment, il a fallu introduire aux programmes des notions mathématiques nécessaires. A cela rien de mieux et il était difficile de ne rien faire en ce sens, mais qu'a-t-on fait? On a timidement institué dans la dernière année d'études (16-17 ans) de légers éléments d'algèbre et de géométrie, à raison d'une petite heure par semaine! Que prétend-on donc obtenir avec d'aussi misérables moyens et n'apparaît-il pas à tout esprit un peu versé dans la matière que mieux aurait valu continuer à éliminer des programmes ces sciences que de les passer ainsi par dessous jambe. — L'heure d'études ainsi gagnée aurait pu être consacrée à des révisions d'arithmétique élémentaire et le profit n'eût pas été moindre, en même temps qu'on aurait compté au plan d'études une *teinture* de moins, — car c'est bien de « *teinture* » qu'il doit s'agir ici, et il semble qu'on perde entièrement de vue les exigences philosophiques de l'enseignement secondaire. A quoi peuvent, en effet, servir dans ce domaine spécial des mathématiques « les charités de tout » dont parle Molière? Au point de vue pratique, à rien assurément, réduites à un tel degré de dilution! A contribuer au développement intellectuel alors? Pas davantage et pour la même raison qui empêche d'aller au fond des choses et ne laisse dans l'esprit que des traces fugitives bientôt effacées.

ED. MARREL.

LA CAISSE FÉDÉRALE ET L'ÉCOLE PRIMAIRE¹

La récente décision du Conseil fédéral concernant l'étude des subventions fédérales à l'école primaire m'engage à présenter aux lecteurs de cette revue quelques considérations sur cette question.

C'est en 1893 que le Conseil national adoptait la motion de M. Corti, tendant au subventionnement de l'école primaire par la Confédération. On avait toutefois atténué la portée de cette décision en y ajoutant un amendement, suivant lequel des subventions ne seraient allouées que si l'état des finances fédérales le permettait.

¹ L'article de M. Gaillor envisageait la question qu'à un point de vue tout général, celui de M. Meckli touche au côté financier la question.

Le conseiller fédéral Schenk, un véritable ami du peuple, voulut sincèrement faire passer dans la réalité la résolution du Conseil national et élabora un projet de loi sur la matière, qui fut longuement discuté. Celui-ci avait obtenu l'approbation du Conseil fédéral lorsque, au grand dommage de l'école populaire suisse, son auteur disparut de la scène politique à la suite d'un accident. Depuis lors, ce beau projet, qui devait répandre une manne bienfaisante dans les cantons ne pouvant pas s'imposer de plus lourds sacrifices pour leurs écoles, dort dans les cartons de la ville fédérale.

Ce n'est pas à dire qu'on n'ait plus parlé du projet Schenk depuis 1895. Dans la plupart des assemblées pédagogiques, la question a été discutée; les instituteurs primaires, qui voient des centaines de mille francs distribués aux écoles de commerce et aux techniciens, établissements fréquentés par les fils de parents aisés, ont réclamé aussi quelques miettes pour les enfants pauvres, aussi dignes de la sollicitude fédérale que les animaux reproducteurs des syndicats d'élevage et des gros propriétaires.

On a même vu la section bernoise de la Société suisse des instituteurs demander à grands cris l'*égalité*, afin de donner au peuple l'occasion de se prononcer sur la question. Bien des assemblées politiques s'en sont occupées et ont admis le subventionnement dans leur programme. On a fait des promesses aux amis de l'instruction populaire, promesses qui peuvent se résumer en ceci: «Attendez; ne soyez pas tellement impatients; votre tour viendra; nous avons actuellement en chantier des projets très importants qui attendent leur solution; et puis, la caisse fédérale doit d'abord être mise à contribution pour l'application de telle ou telle loi qui a la priorité.»

Les instituteurs, dont la patience est une des vertus cardinales, ont attendu confiants en un avenir meilleur pour leurs écoles; mais, comme sœur Anne, ils n'ont rien vu venir. La loi sur la centralisation militaire a été rejetée; le principe de la surveillance par la Confédération de la vente des denrées alimentaires, adopté; le rachat des chemins de fer, l'unification du droit ont été votés par le peuple suisse; mais les subventions fédérales ne figurent jamais sur la liste des tractanda de l'Assemblée fédérale.

Et pourtant on s'en occupe. Les directeurs de l'instruction publique de tous les cantons ont eu plusieurs conférences. Il en est résulté, malgré l'abstention des délégués de quelques cantons, un projet qui a été discuté conjointement avec l'ancien projet Schenk.

Il n'y a pas longtemps que plusieurs de nos magistrats les plus aimés nous ont donné les assurances les plus formelles. M. Ruffy, président de la Confédération, a protesté au Tir fédéral de Neuchâtel de l'intérêt porté à l'école primaire par les autorités fédérales. Quelques jours après, M. Lachenal soulevait des tempêtes d'applaudissements au Congrès pédagogique de la Suisse romande, à Bienne, en faisant des déclarations pareilles. A l'autre extrémité de la Suisse, les nombreux participants au cours de travaux manuels de Locarno entendaient la parole chaude et sympathique de M. Simon, vice-président du Conseil des Etats, qui les entretenait du même sujet.

(A suivre.)

L'Ecole et la Confédération.

Voici comment les opinions se seraient départagées, au sein du Conseil fédéral, sur la question de l'entrée en matière sur le projet de subventionnement de l'école primaire: MM. Zemp et Buecher auraient combattu résolument le projet; MM. Hanser et Ruffy s'en seraient tenus à l'abstention et MM. Lachenal et Branner auraient voté pour l'entrée en matière. C'est la voix du président, M. Müller, donnée d'ailleurs sans enthousiasme, qui aurait fait pencher la balance en faveur du projet.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Congrès scolaire suisse. Le congrès des instituteurs suisses, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de la Société suisse des instituteurs, se réunira à Berne, les 9 et 10 octobre prochain.

Conférence des directeurs de l'instruction publique à Zurich. — Depuis trois ou quatre ans, les directeurs de l'instruction publique des divers cantons se réunissent périodiquement en conférence. A l'origine, la convocation avait pour but l'étude de la question toujours pendante des subventions de la Confédération à l'école primaire. Puis d'autres objets ont fixé l'attention des chefs de département. Cette année, la réunion a eu lieu à Zurich, le 19 avril, sous la présidence de M. Grob. Les représentants des cantons d'Uri, Schwytz, Lucerne, Tessin et Fribourg manquaient seuls à l'appel.

La conférence a approuvé un *règlement* provisoire pour ses délibérations. Il a été décidé que le *Norort* de la conférence sera itinérant et changera chaque année; toutefois le secrétariat sera permanent. M. Favon a combattu l'institution du secrétaire permanent et a demandé que le secrétariat se déplace avec la présidence; il a fait ressortir que le secrétariat permanent pourrait nous conduire dans la suite à un Bureau central, ce qui n'était certes pas dans les vues de plusieurs des membres de la conférence. Au vote, la proposition de M. Favon a réuni un certain nombre de voix, en particulier toutes celles de la Suisse romande, mais la majorité a été d'un avis contraire. Le secrétariat permanent a donc été maintenu et la conférence a appelé à ce poste M. le Dr Huber, secrétaire du Département de l'instruction publique du canton de Zurich.

M. Grob a rapporté sur la question de l'*Atlas scolaire*. Il a proposé l'élaboration d'un Atlas suisse, complet et détaillé, analogue à ce qui se fait de mieux en Allemagne et en France et destiné aux gymnases, aux écoles normales, aux écoles industrielles et commerciales et aussi à l'enseignement supérieur. Cet atlas paraîtrait simultanément en deux éditions, l'une avec texte allemand, l'autre avec texte français. M. Grob a demandé qu'une commission fût instituée pour suivre cette publication et qu'un crédit de 2500 fr. fût alloué pour les travaux préparatoires de cette commission, en particulier pour les essais cartographiques qu'il est nécessaire de faire avant de fixer la manière suivant laquelle l'atlas sera établi. Ces conclusions ont été adoptées. La commission sera présidée par M. le Dr Gobat, et composée de MM. Eppli, professeur à l'Ecole cantonale de Zurich, Brückner, professeur à l'Université de Berne, Held, du Bureau topographique fédéral, C. Knapp, professeur à l'Académie de Neuchâtel, F. Guex, directeur des écoles normales du canton de Vaud, et W. Bosier, professeur à Genève. M. Schlumpf, de l'Institut cartographique de Winterthur, fera partie de la commission avec voix consultative.

La conférence a aussi discuté, après rapport de M. Gobat, les propositions de la commission fédérale de *maturité médicale*, actuellement soumises aux cantons par le département fédéral de l'Intérieur. A l'unanimité, elle s'est montrée opposée à une action directe de la commission fédérale dans les examens de maturité des gymnases cantonaux. Elle a été unanime aussi pour demander que, dans le programme de ces examens, la géographie soit considérée comme une branche spéciale; le projet de la commission fédérale qui consiste à diviser cette branche en géographie politique, unie à l'histoire, et en géographie physique, jointe à la physique, et qui n'a pour lui aucun argument probant, n'a pas trouvé de défenseur. L'idée d'assimiler le programme de la maturité pour les candidats à l'art vétérinaire à celui de la maturité médicale a été approuvée sans opposition. Quant à la valeur comparée des diverses maturités : maturité littéraire ou classique, maturité réelle et maturité scientifique, la discussion a révélé des divergen-

ces d'opinion. La majorité reste fidèle à la maturité classique avec latin et grec obligatoires ; cependant tout le monde est d'accord sur la nécessité de maintenir à côté de cette maturité qu'on peut appeler traditionnelle, une maturité réelle avec latin obligatoire et dans laquelle le grec est remplacé par l'italien ou par l'anglais. Enfin, il existe des partisans d'une troisième maturité dite scientifique, dont le grec et le latin seraient exclus, et qui pourrait, au même titre que les deux autres, conduire en médecine.

La prochaine conférence aura lieu à St-Gall, sous la présidence de M. Keiser, chef du département de l'Instruction publique du canton de St-Gall. Le nouveau comité se compose de M. Keiser, président, de M. Gobat chef du département de l'Instruction publique du canton de Berne et de M. Favon, chef du département de l'Instruction publique du canton de Genève.

GENÈVE. — Le sympathique secrétaire du département de l'Instruction publique, M. Bérard, quittera son poste à la fin de l'année scolaire ; il a été nommé aux fonctions de maître de latin, de grec et d'histoire en III^{me} classe de la section classique du Gymnase. Licencié ès lettres et ancien élève titulaire de l'Ecole des hautes études, il a désiré, plutôt que de faire une carrière administrative, reprendre sa place dans l'enseignement. Le départ de M. Bérard du Département est vivement regretté, mais chacun félicite les élèves de III^{me} classe d'avoir le bonheur de travailler sous la direction d'un maître aussi distingué.

M. H. Duchosal, licencié ès lettres, a été appelé, par le Conseil d'Etat, aux fonctions de secrétaire du Département, en remplacement de M. Bérard. Cette nomination est très favorablement accueillie. M. Duchosal est un homme jeune, actif, et dont on attend beaucoup.

— Le Conseil d'Etat a nommé, pour un an et à titre d'épreuve, aux fonctions de régents primaires, dans la ville de Genève, MM. Albert Dubois, Alexandre Sanguinetti et Emile Vallery ; à Trévise, MM. Albert Berger ; à Plan-les-Obates, Eugène Thomas ; à Vernier, M. John Bron. Ces nouveaux maîtres sont tous d'anciens élèves de la section pédagogique du Gymnase de Genève.

— Après 37 ans de bons et loyaux services, M. Philippe Bonneton, quitte la direction de l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles. Son départ est presque un événement, car son nom est intimement lié à l'histoire de cet établissement qui compte un demi-siècle environ d'existence. Il a vu passer des générations successives de jeunes filles et même des générations de professeurs. Maîtres et élèves se sont unis pour offrir un souvenir à leur vénéré directeur à l'occasion de sa retraite.

C'est M. Ch. LeCoultré, depuis 15 ans directeur du collège, qui prend sur sa demande, la succession de M. Bonneton. Il emporte avec lui, dans ses nouvelles fonctions, le respect et l'amitié de ceux qui ont travaillé sous sa direction et qui ont tenu à lui témoigner leurs regrets dans un repas intime, à l'issue duquel ont été échangées des paroles empreintes de la plus sincère cordialité. Nul doute que, grâce à son sens pédagogique éprouvé, à son tact, à sa connaissance des besoins intellectuels de notre population, il n'oriente l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles dans une voie nouvelle et féconde.

M. Louis Bertrand, professeur de mathématiques, a été nommé directeur du collège, en remplacement de M. LeCoultré. Le Conseil d'Etat ne pouvait faire un meilleur choix. M. Bertrand est un homme d'expérience, dont l'enseignement est hautement apprécié. Il a le privilège de posséder une culture générale des plus étendues qui lui permet de parler en connaissance de cause de tous les enseignements qui se donnent au Gymnase. Il est docteur en philosophie de l'université de Bonn et a étudié les mathématiques au polytechnicum de Zurich. Par suite, sa compétence s'étend aussi bien aux langues anciennes et modernes qu'aux sciences. En outre, il est au courant du mouvement actuel des idées pédago-

ques ; c'est lui qui, en 1886, au Grand Conseil, a été le rapporteur de la loi qui régit actuellement notre instruction publique. Il a été l'un des fondateurs et des plus fermes soutiens de la section réelle du Gymnase. Si nous ajoutons que M. Bertrand est un homme aimable, à la fois ferme et conciliant, on comprendra combien les amis du collège se réjouissent de sa nomination. R.

VAUD. — Necrologie. A. Delessert. Le 25 avril dernier, malgré la pluie, une foule émue accompagnait au champ du repos un excellent citoyen, *Adrien Delessert*, instituteur, à Vuillems-le-Château, décédé à l'âge de 42 ans.

Dans la salle d'école, où notre collègue avait enseigné pendant de nombreuses années, M. Buttin, pasteur, a relevé ce qu'il y avait de beau et de grand dans cette carrière toute de travail et de dévouement.

Puis le cortège, précédé de nombreuses couronnes, comprenant les enfants des écoles, M. Grivat, délégué du Département de l'instruction publique, la Société de chant, dont le défunt était le directeur aimé, tous les citoyens du village et de nombreux collègues, se rendit au cimetière.

Sur la tombe, M. Meyer, instituteur, délégué de la Société pédagogique vaudoise, dans une vibrante allocution, a retracé la vie du défunt.

Après quelques mots d'adieu de son président, la Société de chant clôturait cette triste cérémonie par l'exécution du beau chœur : *Sur la tombe d'un ami.*

— **E. Rod.** Jeudi 20 avril, un nombreux cortège accompagnait à sa dernière demeure *Mlle E. Rod*, institutrice, à Correvon. Notre collègue a succombé à une pneumonie après quelques heures de maladie. Elle meurt à 22 ans et laisse d'unanimes regrets dans la petite localité qu'elle a desservie, avec le plus entier dévouement, pendant 3 ans.

Orpheline de bonne heure et pauvre, son enfance et sa jeunesse furent tristes ; elle quitte la vie au moment où l'avenir commençait à lui sourire, abandonnant une sœur cadette à qui elle servait de mère.

La Société pédagogique vaudoise, représentée par le délégué de district et quelques collègues, a déposé une couronne sur le cercueil. E. SAVARY.

LAUSANNE. — L'allemand aux écoles primaires. La Municipalité demande au Conseil communal d'être autorisée à créer un troisième poste de maître d'allemand aux écoles primaires.

Le traitement du nouveau maître sera fixé dans les mêmes limites que pour ses collègues, soit 2400 francs pour 24 heures de leçons par semaine avec augmentation de 150 francs par 5 années de service jusqu'au maximum de 3000 fr.

— **Société évangélique d'éducation.** Séance ordinaire du printemps le samedi 27 mai 1899, à 2^h₁ heures, bâtiment de l'Union chrétienne, Lausanne. Le sujet principal à l'ordre du jour est le suivant : *Les bases de la pédagogie moderne.*

JURA BERNOIS. — Synode du cercle des Franches-Montagnes. Une trentaine d'instituteurs et d'institutrices ont pris part à la réunion synodale trimestrielle qui a eu lieu le dernier samedi de mars, à Saignelégier. M. Courbat, notre nouveau président, a pris possession du siège en remerciant son prédécesseur, M. Fromageat, pour les services rendus. Puis il a annoncé que M. Farine n'acceptant pas les fonctions de secrétaire-caissier, il fallait le remplacer.

M. Ch. Cattin, instituteur aux Cerlats, a été nommé à ce poste.

La lecture du protocole a amené une petite discussion au sujet d'un travail présenté par M. Poupon au dernier synode, sur la création d'un journal pour la Société bernoise. Le rapporteur, n'ayant pu assister à cette séance, a vu ses conclusions rejetées et il demande que l'on revienne sur l'un ou l'autre point de vue mal compris. Il demande que le Comité central envoie à tous les sociétaires des circulaires ou bulletins chaque fois qu'il a tenu une séance ou qu'une assemblée

générale a eu lieu, les instituteurs jurassiens ayant le droit d'être renseignés exactement sur les agissements de la Société. Au vu des explications fournies par M. Poupon, M. Fromaigeat est d'accord de reconnaître que cette thèse avait sa raison d'être et l'assemblée vote sa sanction au protocole.

On passe à la leçon de composition donnée par M. Voizard à des élèves du degré supérieur. Le conférencier a choisi une narration qu'il a racontée et ensuite fait reproduire habilement par la méthode socratique. Le plan a été trouvé, en laissant la plus grande part de travail à l'élève, conformément aux principes pédagogiques rationnels; bref, le sujet a été bien traité. Sous cette forme, il y a un écueil à éviter, c'est celui de la production de travaux semblables renfermant les mêmes tournures. Or, on doit arriver à faire produire à chaque élève un travail original.

M. Marer, instituteur à Montfaucon, empêché d'assister à la séance, a envoyé un rapport écrit sur les cours complémentaires. Il constate d'abord — c'est un lieu commun de le répéter — que les jeunes gens oublient les trois quarts des connaissances acquises à leur sortie de l'école. Il estime avec raison que les programmes sont trop chargés et que la peine énorme que les maîtres se donnent pour garnir une tête de noms historiques, géographiques, etc., est dépensée à peu près en pure perte. Il vaudrait mieux bien cultiver la langue et le calcul. Le rapporteur montre alors l'utilité de l'école complémentaire qu'il voudrait voir se tenir de jour et non dans la soirée, à cause des abus et des désordres qui arrivent souvent après la sortie.

Le Comité synodal propose ensuite la réorganisation du chant parmi les membres du synode. Après un échange de vues, on est d'accord de mettre à l'étude deux chants dans chaque réunion et la direction en est confiée à M. Fromaigeat.

A. P.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Stapelmohr, à Genève, vient de faire paraître un petit manuel destiné à rendre de réels services à notre enseignement élémentaire. Il s'agit d'une série d'exercices de travail manuel ayant pour titre: *Cartonnage scolaire*, par L. Gilléron. L'auteur venait de mettre la main à ce travail, première partie d'un ouvrage beaucoup plus étendu, lorsque la mort est venue l'enlever à l'affection de sa famille et de ses amis, en même temps qu'elle privait notre enseignement primaire d'un serviteur dévoué et d'un zélé champion des travaux manuels. Nul n'ignore en effet la part importante prise par Gilléron à l'extension de cette utile branche d'enseignement dont la valeur pratique et éducative fait aujourd'hui le corollaire indispensable de l'enseignement du dessin, de la géométrie et d'une foule de leçons de choses. C'est sur cette voie surtout que l'infatigable directeur des cours normaux de Genève en 1889 et 1890 et de Locarno, l'an dernier, cherchant à aiguiller l'enseignement des travaux manuels et c'est dans cet esprit qu'il avait conçu le plan de son ouvrage. Aussi est-il intéressant de voir comment il a mis ses idées en pratique dans l'opuscule que nous signalons aux lecteurs de cette revue.

Celui-ci débute par quelques conseils d'ordre pratique concernant l'outillage et les matières premières, puis il donne une suite bien graduée de plisages, de découpages, de collage et de montage d'objets utiles pouvant donner matière à d'excellentes leçons de tout genre.

La suite des opérations à effectuer pour obtenir la réalisation de ces exercices est décrite d'une manière très détaillée, très précise et le texte est abondamment pourvu de dessins dont la clarté ne laisse rien à désirer.

Nous pensons donc que nos collègues seront bien aises de posséder ce petit vademecum du travail manuel et élémentaire et qu'ils lui accorderont une place dans leur bibliothèque scolaire.

A. S.

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Degré supérieur.

I. INTRODUCTION, INDICATION DU SUJET. — L'année dernière, à pareille époque, nous avons étudié ensemble une charmante poésie dans laquelle le printemps était personnifié sous les traits d'un « vieux homme, toujours pimpant, frais et dispos » et se promenant dans les prés pour y semer primevères et pâquerettes. Qui se rappelle le titre de cette poésie ? — Monsieur Printemps. — Nous voulons aussi, cette année, étudier une poésie de printemps. Plus que toute autre saison, le renouveau a su inspirer les poètes : Voix du printemps, chansons d'avril, nous n'avons que l'embarras du choix. Nous allons prendre, dans votre livre de lecture de *Duprez et Bonjour*, une poésie de Théophile Gautier, l'auteur des *Matelots*.

Le Printemps.

Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.

Pour les petites pâquerettes,
Sournoisement, lorsque tout dort,
Il repasse des collerettes
Et cisèle des boutons d'or.

La nature au lit se repose,
Lui descend au jardin désert,
Et lace des boutons de rose
Dans leur corset de velours vert.

Tout en composant des solfèges,
Qu'aux roeries, il siffle à mi-voix,
Il sème aux prés les perce-neiges
Et les violettes au bois.

Sur le cresson de la fontaine,
Où boit le cerf, l'oreille au guet,
De sa main cachée il égrène
Les grelots d'argent du muguet.

Sous l'herbe, pour que tu la cueilles,
Il met la fraise au teint vermeil,
Et te dresse un chapeau de feuilles
Pour te garantir du soleil.

Puis lorsque sa besogne est faite
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril tournant la tête,
Il dit : « Printemps, tu peux venir ! »

THÉOPHILE GAUTIER.

II. LECTURE ET ANALYSE DE CHAQUE STROPHE.

1. Quel est le titre de cette poésie ? — Le printemps. — De quel mot me suis-je servi tout à l'heure pour désigner cette saison ? — Du mot *renouveau*. — Au premier abord, qu'est-ce qui vous frappe dans cette première strophe si vous la comparez aux autres ? — Elle n'a que deux vers. — En effet, les auteurs de votre livre en ont retranché les deux premières lignes. Cependant cette strophe, quoique tronquée, suffit pour introduire le personnage qui va nous occuper, le mois de Mars personnifié. En effet, cette période de l'année pendant laquelle s'élabore la sève, y devient un personnage furtif et discret, qui se rit des averses, qui travaille ferme en dépit des neiges et des giboulées et qui est le précurseur de Monsieur Printemps.

2. Voici venir Pâques fleuries. Pour cette fête de la résurrection, Mars prépare en secret les aimables pâquerettes qui émailleront bientôt les gazons naissants. Quelle est la partie de cette fleur qui ressemble à une collerette ? — Les fleurons du pourtour. — Qu'est-ce qui, dans cette fleur, figure un bouton d'or ? — Le milieu de la fleur. — En effet, les fleurons du pourtour, délicatement nuancés de rose, sont mieux agencés qu'une fraîche collerette finement repassée, et les fleurons jaunes du centre figurent un bouton d'or artistement ciselé.

3. Pendant que la nature semble encore endormie, notre bonhomme Mars des-

cend discrètement au jardin et, dans les bourgeons et les jeunes pousses de rosiers, il prépare déjà les frais boutons que le mois de mai verra s'épanouir. A quoi le poète compare-t-il ici le calice des roses ? — A un corset de velours vert. — Oui, dans un bouton de rose, les pétales repliés, serrés les uns contre les autres, sont comme lacés dans un élégant petit corset vert.

4. Décidément Mars est un artiste consommé. Après avoir repassé des colerettes et ciselé des boutons d'or pour les petites marguerites, il se fait maintenant professeur de musique et compose de suaves mélodies qui viendront charmer le laboureur dans ses sillons, et, tout en faisant de la musique, il sème dans les prés les délicates perce-neige et les violettes odorantes.

5. Ou nous transporte cette strophe ? — Auprès d'une fontaine ? — Oui, ou plutôt auprès d'une source sur les bords de laquelle croissent des raves de cresson. Représentons-nous une source dans une clairière, ou au bord d'un bois, ou dans les prairies. Dans les buissons du voisinage, le muguet de mai ouvre déjà ses élégantes clochettes au parfum suave. Les cerfs agiles, l'oreille au guet, toujours sur le qui-vive, interrompent leurs courses capricieuses pour se désaltérer à la source limpide. A quoi sont comparées ici les fleurs du muguet ? — A des grelots d'argent. — Oui, à de petits grelots que Mars égrène un à un de sa main cachée et qu'il attache à une hampe dont l'extrémité se recourbe gracieusement.

6. Le mois des mugnets et des roses est passé. Voici le mois de juin. Quels délicieux moments que ceux où l'on va dans les taillis cueillir les fraises vermeilles. Qu'il est agréable de se promener sous les ombrages frais, sous les voûtes de feuillage, sous les dais de verdure que forment au-dessus de nos têtes les élémittes, les chèvrefeuilles et les houblons enlacés dans les branches des arbres !

7. La dernière strophe nous ramène à Mars, que nous étions sur le point d'oublier pour penser à l'été et qui a cependant préparé à l'avance la longue fête du printemps. Quand le précurseur des beaux jours a discrètement joué son rôle, quand il a tout préparé sans que nous nous en doutions, il dit à son successeur, Monsieur Printemps : Maintenant, tu peux venir, ma tâche est terminée. A lui de faire éclater les bourgeons, d'épanouir les corolles et de faire mûrir la fraise. Pour moi, je vais rentrer dans l'ombre jusqu'au moment où Celui qui règle la cours des saisons n'appellera à préparer le prochain renouveau.

Le retour de la belle saison, les concerts des oiseaux, les fleurs qui émaillent nos prairies, tout cela est bien propre à faire naître dans nos cœurs un sentiment de reconnaissance envers l'Autour de la nature. Quelle période de la vie humaine peut être comparée au printemps ? — L'enfance, la jeunesse. — Oui, la jeunesse est le printemps de la vie. Et le printemps n'est pas seulement la saison des fleurs, c'est aussi la saison des semailles. De la manière dont sont faites les semailles dépend, en partie, la moisson future. L'instruction que vous recevez à l'école est comme une semence bénie dont vous récolterez un jour les fruits. Une jeunesse saine et laborieuse peut seule préparer une carrière utile et un heureux avenir. Le contraire n'est que trop vrai : jeunesse paresseuse, vieillesse malheureuse.

Mots et expressions à expliquer. — Mars qui *rit*, une riante prairie. — *Pâquerette*, du vieux français *pasquis*, pâturage. — *Colerette*, col, collet, collier, accolade, accolure. — *Ciseler*, ciseau, ciselure ; sculpture. — *Lacer*, lacet, lacs, enlacer, enlacement, entrelacs. — *Velours*, velouté ; peluche. — *Cresson*, cressonaire. — *Fontaine*, fontainier (ou fonténier), f. intermittente, f. inconstante, fontaine de Jouvence, noms géographiques. — *Au guet*, aux aguets ; guet, faire le guet, guetter. — *Muguet de mai*, appelé quelquefois *les des collées*. — *Teint*, couleur, coloris ; teint vermeil, fleuri, basané ; teinte, teinture, teinturerie. — *Garantir*, préserver. — *Règne*, domination, autorité, rogne, crédit. — *Seuil*, commencement, début.

NOTE. — MM. Dupraz et Bonjour ont avec raison supprimé les deux premiers vers de la première strophe de cette poésie comme n'étant pas à la portée des enfants : Tandis qu'à leurs œuvres perverses, les hommes courent balobanis. Ces deux vers peuvent être conservés en substituant *diverses* à *perverses*.

A l'hirondelle.¹

Toi qui peux monter solitaire
Au ciel, sans gravir les sommets,
Et dans les vallons de la terre
Descendre sans tomber jamais ;

Toi qui, sans te pencher au fleuve
Ou nous ne puissions qu'à genoux,
Peux aller boire, avant qu'il pleuve,
Au nuage trop haut pour nous ;

Toi qui pars au déclin des roses,
Et reviens au nid printanier,
Fidèle aux deux meilleures choses :
L'indépendance et le foyer ;

Comme toi mon âme s'élève,
Et tout à coup rase le sol,
Et suit avec l'aile du rêve
Les beaux méandres de ton vol ;

S'il lui faut aussi des voyages,
Il lui faut son nid chaque jour ;
Elle a les deux besoins sauvages :
Libre vie, immuable amour.

SULLY PRUDHOMME.

DICTÉES

Les insectes.

L'abeille diligente, la fourmi laborieuse, le papillon léger, le hanneton étourdi, la mouche importune, la puce incommode, le cousin insupportable, la gracieuse libellule, le curabe doré, la courtilière ravageuse, sont des insectes.

Exercices : distinguer les noms et les qualificatifs, puis mettre au pluriel.

Le verger.

Le verger est un terrain planté d'arbres fruitiers. Il est ordinairement situé près de la maison. Il est souvent entouré d'une haie, d'un mur ou d'une palissade. On y trouve des pruniers, des cerisiers, des pommiers, des poiriers et des noyers.

Chaque année il faut nettoyer les arbres, couper les branches sèches et les branches inutiles, enlever le gui et la mousse. Les fruits du verger servent à la nourriture de l'homme ; on en fait de la marmelade, des confitures, des gâteaux, du cidre.

Degré intermédiaire.

Solidarité des hirondelles.

Il y a entre les hirondelles un vif sentiment de solidarité ; elles se portent assistance avec autant d'intelligence que de zèle. Il arrive parfois qu'un nid à peine achevé s'écroule, soit par défaut de cohésion du mortier employé, soit parce que les maçons, trop pressés, n'ont pas eu la patience de laisser sécher une assise avant d'en placer une autre, soit pour tout autre motif. À la nouvelle du sinistre, voisins et voisines accourent consoler les affligés et leur prêter assistance pour rebâtir. Tous se mettent à l'œuvre, apportant mortier de premier choix, pailles et plumes, avec un tel entrain qu'en deux fois vingt-quatre heures le nid est refait. Livré à ses seules forces, le couple éprouvé aurait mis la quinzaine pour réparer le désastre. (*Les Auxiliaires.*)

J.-H. FAUPEL.

L'engoulevent.

L'engoulevent a le bec court, très large à la base, démesurément ouvert, et enfoncé à l'intérieur d'une épaisse salive filante pour engluier les insectes. Sa taille est celle de la grive. Son plumage est léger, doux et nuancé de gris et de brun ;

¹ Voir la leçon « L'hirondelle » N° 19.

ses yeux sont gros et saillants, très sensibles à la lumière ; les coins de l'ouverture du bec sont hérissés de longues soies raides ; les pieds sont courts, mais cependant propres à la marche.

Il ne prend son essor et ne se met en chasse que lorsque le soleil est près de se coucher. Il vole avec le bec ouvert dans toute son ampleur ; aussi l'air qui s'engouffre dans le gosier produit-il un bourdonnement sourd et continu, pareil à celui d'un rouet. A mesure qu'il progresse, l'oiseau paraît enlever l'air, engouler le vent. De là son nom d'engoulevent. (*Les Auxiliaires*.) J.-H. FABRE.

H. J.

Degré supérieur.

Les coccinelles.

Les coccinelles forment une famille des coléoptères. Leurs noms vulgaires : Bétes à bon Dieu, Vaches à Dieu, sont des preuves de leur popularité et comme des témoignages de reconnaissance envers ces petits insectes qui, en satisfaisant leurs goûts, s'évertuent à nous être utiles. Leur corps est hémisphérique ou semi-ovoïde ; la tête est courte, enfoncée dans le corselet ; deux antennes sont insérées au devant des yeux, sur le bord latéral de la tête ; elles peuvent se replier et se cacher sous le bord du corselet. — Celui-ci est lisse et sans sillon. L'abdomen est recouvert de deux élytres, portant un nombre plus ou moins grand de taches noires, arrondies. L'espèce commune en a sept, une autre espèce en a dix-neuf. — Lorsqu'on touche les coccinelles, elles replient les antennes et les palpes en même temps qu'elles laissent échapper, par les côtés du corps, un liquide d'une odeur désagréable, seul moyen de défense qu'ont ces petits êtres pour éloigner leurs nombreux ennemis. Les coccinelles, en nombre d'environ mille espèces, sont répandues sur toute la surface du globe. Elles se rendent excessivement utiles en dévorant une foule de pucerons dont la trop grande multiplication causerait de graves dommages dans nos jardins et dans nos champs !

(D'après Brehm.)

A. CHAPUIS.

Les oiseaux des champs.

De même que la vie végétale se renouvelle au printemps par le retour des feuilles, la vie animale est renouvelée, rejuvenie par le retour des oiseaux, et par leurs chants. Peu, très peu cherchent les beaux jardins, les allées aristocratiques, l'ombrage des grands parcs. Tous vivent avec le paysan. Dieu les a mis partout. Bois et buissons, clairières, champs, vignobles, prairies humides, roseaux des étangs, forêts des montagnes, même les sommets couverts de neige, il a donné chaque lieu de sa tribu ailée, n'a déshérité nul pays, nul site, de cette harmonie, de sorte que l'homme ne pût aller nulle part, si haut monter, si bas descendre, qu'il n'y trouvât un chant de joie et de consolation.

J. MICHAËL.

EXPLICATIONS. — 1. La *vie végétale*, la vie qui se manifeste dans les végétaux, cette vie ne disparaît pas absolument en hiver, elle subit plutôt une sorte de ralentissement. — 2. Quel est le mot sous-entendu après *très peu*, qui justifie le pluriel du verbe *cherchent* ? — donner des exemples analogues avec *beaucoup*. — 3. *Les allées aristocratiques* : — allées ou rangées d'arbres alignés avec art, avec recherche, par opposition avec l'alignement naturel et spontané de la forêt. — 4. Quel mot peut-on intercaler après *tous*, pour justifier l'accord du verbe *vivent*. — 5. *Clairières* : parties de bois où les arbres sont plus clairsemés. — 6. *Même les sommets*, expliquer à ce propos par quelques exemples les cas d'invariabilité du mot *même*. — 7. *Tribu ailée*, périphrase pour désigner les oiseaux particuliers à la région, comme on dit le monde ailé, la gent emplumée, etc., au sens général. — 8. Origine et sens du mot *deshériter*. — 9. Remarquer : nul

pays, *ni* site, *ni* part. — 8. Pourquoi : l'homme ne *pût* aller, et plus loin : qu'il n'y *trouvât* ? — 9. *Si haut monter, si bas descendre*, formes de style un peu hardies quoiqu'élégantes, assez fréquentes chez Michelet ; voir à ce propos le style original du morceau : *Le Léman*, Dupraz et Bonjour, p. 32.

H. GARLOZ.

COMPOSITION

Degré intermédiaire.

La haie d'épines.

PLAN. — La jeune Lina est blessée par les épines d'une haie. Elle souhaite que cette haie soit détruite. Le lendemain, elle voit que les petits oiseaux viennent prendre à la haie la laine laissée par les brebis. Lina reconnaît alors que chaque chose est utile.

DÉVELOPPEMENT.

Lina habitait la campagne. Tous les matins, elle allait à l'école. Le sentier qu'elle suivait passait dans un champ entouré d'une haie d'épines, qu'elle était obligée de côtoyer en quelques endroits.

Un jour, comme elle passait tout près de cette haie, son pied glissa sur une pierre, et elle tomba dans les épines, qui lui mirent les mains tout en sang. Lina pleura amèrement, et, regardant la haie, elle s'écria :

— Vilaine haie, que tu es méchante ! A quoi peux-tu servir ? Puisse-tu un jour être brûlée !

Le lendemain, Lina passa encore par le même chemin. Devant elle se trouvait un troupeau de moutons que précédait un berger. Les moutons marchaient près de la haie, et laissaient aux épines quelques flocons de laine. Et voilà que des centaines de petits oiseaux vinrent prendre ces flocons et s'en allèrent aussi vite qu'ils étaient venus, pour en garnir le nid de leurs petits.

Quand Lina vit cela, elle fut affligée de sa conduite de la veille, et elle dit en elle-même : — Oh ! combien je suis contente que mon souhait n'ait pas été accompli, et que la haie ne soit pas brûlée ! Je vois maintenant que tout ici-bas a son usage, même les épines et les chardons.

(D'après J. de Liefde.)

F. MEYER.

Les hirondelles.

PLAN. — 1. Retour des hirondelles ; construction des nids. — 2. Leur description ; hirondelles de cheminée et hirondelles de fenêtre. — 3. Leur vol. — 4. Leurs mœurs : a) sociabilité et solidarité, b) esprit de famille. — 5. Leur utilité, la protection que nous leur devons.

DÉVELOPPEMENT. — Dans le courant du mois d'avril, les hirondelles nous arrivent par petites troupes, ou même par couples isolés. Elles se mettent immédiatement à bâir ou à rebâir leurs nids. Elles se servent pour cela de terre, qu'elles imbibent d'un peu de salive visqueuse, afin de lui donner la force de cohésion. Au moyen de plumes, elles se préparent à l'intérieur une couche moelleuse.

Les hirondelles ont le corps allongé, les ailes longues et pointues, la queue fourchue, le bec largement fendu, les jambes extrêmement courtes. On en distingue chez nous deux espèces, les hirondelles de cheminée et les hirondelles de fenêtre. On les distingue facilement les unes des autres, car les hirondelles de fenêtre sont un peu plus petites ; elles ont le dessous du corps entièrement blanc, et n'ont pas de tache rouge à la gorge.

Les hirondelles ont des jambes si courtes que la marche leur est très difficile. Par contre, leur vol est très rapide et très soutenu. Elles sont presque continuellement dans l'air, happant au passage une énorme quantité d'insectes ailés.

Elles aiment à vivre en société ; on trouve souvent, sous la même avant-toit, un grand nombre de nids d'hirondelles. Elles se portent volontiers assistance, en particulier dans la reconstruction des nids.

Chez ces oiseaux, il y a une affection profonde entre les membres d'une même famille. Les parents montrent une grande sollicitude dans l'éducation de leurs petits.

Les hirondelles sont les amies du cultivateur qui les accueille avec bienveillance. Malheureusement, il y a dans certaines contrées des gens sans cœur ou sans intelligence qui détruisent chaque année des milliers de ces pauvres oiseaux. N'imitons pas ces gens-là, mais protégeons les chères hirondelles, lorsqu'elles reviennent avec le printemps, soyons heureux de les recevoir et de leur prêter, dans nos maisons, la place qu'elles veulent bien choisir. H. JARON.

HISTOIRE

L'homme des bois. (Suite.)

V. INDUSTRIE PRIMITIVE.

1. *Conterie des élécs.*

Avec nos pierres calcaires, il était assez facile d'obtenir des éclats tranchants, pouvant servir de couteaux grossiers pour racler les peaux, et des fragments pour les donner des poignards pour la défense. Mais ces outils et ces armes étaient bien fragiles : au moindre effort, au moindre choc, le taillant ou la pointe en étaient bien vite émoussés et brisés. Heureusement pour l'homme des bois, il n'avait pas que du calcaire. Les glaciers qui avaient autrefois recouvert toute la contrée, des Alpes au Jura, avaient transporté et semé ça et là des quantités de blocs et de débris granitiques. Il trouva dans ces roches : quartz, agate, obsidienne, des matériaux excellents. Mais ce qui lui fut encore bien autrement précieux, ce fut la découverte de fragments de *silex*, pierre à feu, qu'on trouvait en assez grande abondance dans certains endroits, en France surtout, et avec lesquels l'homme des bois put confectionner les outils les plus divers et des armes plus efficaces que le bâton ou la pierre brute.¹

L'homme se fait artisan ! Assis devant son caillou de silex, armé d'une autre pierre très dure, un autre morceau de quartz par exemple, il s'efforce de lui donner une forme qui pourra lui servir. Il enlève d'abord de grands éclats, puis de plus petits, amincit et arrondit une des extrémités, et s'applique, par de petites retouches, à obtenir un taillant aussi régulier que possible. L'autre bout, destiné à être maintenu dans la main, est terminé en pointe. L'ouvrier contemple son ouvrage d'un regard satisfait, et se met en devoir d'essayer sur une branche voisine cette espèce de *hache*. Pendant ce temps, ses enfants s'amuse avec les débris de silex qu'il a détachés du bloc. Malgré la grossièreté de l'outil, la branche tombe bientôt sous les coups répétés. Mais un cri perçant fait soudain tourner la tête à l'ouvrier : Que se passe-t-il ? Un des garçons, en maniant imprudemment un long fragment effilé, s'est fait dans la main une profonde entaille. Il court vers sa mère en pleurant, tandis que le père ramasse le fragment, l'examine ;... une goutte de sang y est restée attachée, mais ce n'est pas ce qu'il remarque. Ce tranchant, qui a si facilement pénétré dans la main de son enfant, pourra couper autre chose. C'est une *lamie*, un véritable *couteau*, avec lequel il pourra appointer son bâton, découper les peaux en lanières et faire bien d'autres travaux encore. Il le met soigneusement de côté, avec la grossière hache qu'il vient de tailler.

¹ Montrer, si possible, ce qu'elle pouvait faire.

Ayant remarqué que plus l'extrémité de son bâton était lourde, massive, plus le coup avait de force, il imagine bientôt de fixer sa hache au bout d'un morceau de bois ou de corne ; il veut lui donner un manche. Il se contente d'abord de l'attacher avec des filaments de racines. Il trouve aussi des cordes toutes faites dans des tendons d'animaux, dans des boyaux tordus. Puis il s'essaye à découper des lamères étroites dans la peau des animaux qu'il a tués. Cette hache de pierre fixée par de tels liens vous paraît bien défectueuse, et cependant l'homme des bois savait en tirer un grand parti.¹

Mais avec la hache, qu'elle fût tenue à la main, ou pourvue d'un manche rustique, il fallait s'approcher de très près des animaux pour les tuer. Ce n'était pas toujours facile ! En tout cas, c'était toujours dangereux. A l'aide de ses couteaux de silex il appointit son bâton et le transforme ainsi en *épieu*. Mais le bois s'émonçant très vite, il l'arme d'une pointe de corne, d'os, ou d'un éclat de silex. Il remarque bientôt que sa hache massive et lourde constitue par son poids même un excellent assommoir, mais qu'elle ne peut pas pénétrer aussi facilement, ni aussi profondément dans le corps des grands animaux que les objets plus minces et plus affilés. Aussi s'exerce-t-il à tirer de ses blocs de silex des éclats de plus en plus longs et aigus. Les plus volumineux, fixés à un fort manche, lui donnent la *lance*, qui lui permettra d'attaquer le gros gibier en se tenant à distance ; les éclats de plus petites dimensions servent à faire des *javelots*, que le chasseur peut lancer d'assez loin et qui, en demeurant dans la plaie, font des blessures extrêmement dangereuses, mortelles même. Ce que ces nouvelles armes perdaient en poids, elles le gagnaient en pouvoir de pénétration.

Désormais, rien ne pourra entraver ses progrès. Il a la matière brute, il a la hache et le couteau, il a surtout l'intelligence : il ira loin.

P. HEXENHOZ.

Recherches des élèves.

Détailler les multiples usages du couteau et de la hache. Dire ce que ces deux outils pourraient donner si tous les autres faisaient défaut.

ARITHMETIQUE

Degré intermédiaire.

Addition des nombres décimaux.

1. Calcul oral.

1^{re} Je dois f. 2,25 à Jean et f. 1,40 à Paul. Combien dois-je en tout ?

Réponse : f. 3,65.

2^{re} Une miche de pain pèse 2,4 kilog. et une autre 1,7 kilog. Quel est le poids total de ces 2 miches ?

Réponse : 4,1 kilog.

3^{re} Un ouvrier a gagné f. 3,25 le lundi et f. 3,50 le mardi. Combien a-t-il gagné pendant ces 2 jours ?

Réponse : f. 6,75.

4^{re} Un tailleur demande f. 7,80 pour confectionner une veste et f. 3,50 pour un pantalon. A combien revient la confection de ces 2 vêtements ?

Réponse : f. 11,30.

5^{re} J'ai parcouru ce matin 8,3 kilomètres et cette après-midi 5,7 kilomètres. Combien ai-je fait de kilomètres pendant la journée ?

Réponse : 14 kilomètres.

¹ Le maître aura sous la main différentes espèces de roches et surtout de silex, sur lequel il pourra confectionner sous les yeux des élèves quelques-unes des armes de l'homme des bois.

ECONOMIE DOMESTIQUE

Soins à donner aux vêtements d'hiver.

Quand le printemps semble revenu de façon durable, la maîtresse de maison songe à serrer les vêtements d'hiver. Elle fait d'abord un triage de ce qui ne saurait plus servir comme habillement de dessus, grâce à son usure; elle met à part ce qui est devenu trop juste pour ses bambins et trouve toujours dans son voisinage quelque pauvre famille qui peut en profiter. Parmi les objets encore utilisables, quelques-uns seront à transformer, si la femme sensée se tient à une sage distance de la mode, cette tyrannique despote de tant de têtes vides, elle recherche cependant, pour les siens et pour elle, une mise qui les préserve du ridicule. D'autres vêtements, bons encore comme doublure, seront décosus (ce qui enlève le mieux toute poussière), puis lavés avec soin, si la nature de l'étoffe ne s'y oppose pas, seulement battus ou détachés si le lavage complet est impossible.

Les habits de drap surtout, aux manches et au col si facilement crasseux, prendront passablement de temps. De l'eau contenant de l'alcali ou de l'alcool (environ 1 cuillerée à soupe par litre d'eau) sera versée dans 2 baquets; dans l'un s'effectuera le premier lavage au moyen d'une brosse de crin; dans l'autre, l'objet sera rincé avec conviction, puis on attendra qu'il soit sec, et bien souvent le résultat est peu encourageant: le col est encore sale, l'usure dissimulée par la couche graisseuse se montre d'une façon désespérante. Un peu de bon sens dictera naturellement soit un lavage renouvelé, soit une réparation. Puis ces habits, débarrassés de toute poussière, s'en vont, enveloppés d'un linge, devant au fond d'une malle ou d'une armoire jusqu'au retour des frimas.

Les robes et les jupons chauds seront traités de la même manière; si la ménagère a été sage en en faisant l'acquisition, si elle a préféré l'utile à l'agréable, la plupart pourront être lavés, sinon chaque tache prise à part sera traitée suivant sa nature: les taches de graisse au moyen d'alcali ou d'alcool (même pour les chapeaux de feutre); celles de sucre, de poussière, de vin, de café, par l'eau additionnée d'un peu d'eau de savon pour les objets de nuance claire; mais il est préférable d'employer l'eau pure pour les objets foncés, étant données les traces blanches qui peuvent rester sans une abondante rincure. Puis il est de ces taches mystérieuses, désespoir des mères de famille, sortant victorieuses de toutes les luites, reparaisant quand même et toujours, forçant finalement à enlever le morceau atteint plutôt que de céder le pas.

Les jeunes ménagères s'irritent souvent de ces contre-temps, assez fréquents dans leur tâche; mais dans ce domaine, comme dans les autres, la patience et la persévérance allègent les plus lourds fardeaux, et ces difficultés, que sont-elles en regard de tant d'autres misères?

Les flanelles, les bas de laine, lavés dans plusieurs eaux tièdes successives, bien imprégnées de savon, rincées dans une eau contenant quelques gouttes de térébenthine (dont l'odeur éloignera les gerres) et finalement séchées dans une atmosphère tiède, sans être en plein soleil, seront raccommodés, cousus dans un linge blanc ou enfermés dans une taie d'oreiller. Puis sur tous ces paquets, dessous, autour, seront placés du camphre, du poivre en grains, des boules de naphthaline ou même du tabac, pour la terreur des mites, amies des parfums suaves.

Si les armoires sont vastes, les rayons supérieurs sont tout naturellement réservés aux objets hors de saison et le maintien de l'ordre en devient plus facile.

REMARQUE. — Dans l'enseignement de l'économie domestique comme dans celui des autres branches, la méthode socratique doit intervenir à son heure; mais nos élèves, si fin de siècle dans d'autres domaines, sont le plus souvent très ignorants sur ce point. Si mes collègues peuvent en tirer quelque chose en les questionnant, sans un exposé préalable, je les félicite et l'admire.

Ad. BEVERIN-MAYOR.

AVIS

Nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement, soit 7 fr. 50, par mandat postal, sont priés de le faire sans tarder.

Il reste encore quelques exemplaires de l'AGENDA DES ECOLES.

Gérance de l'Educateur.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours (Vaud).

RÉGENTES. *Leysin.* Fr. 900, 23 mai à 6 h.

RÉGENTS. *Carrecom.* Fr. 1400, 23 mai à 6 h. — *Epalinges.* (Croix Blanche). Fr. 1400, 23 mai à 6 h. — *Leysin.* Fr. 1400, 23 mai à 6 h. — *Lussy »/ Morges.* Fr. 1400, 23 mai à 6 h. — *Renens.* Fr. 1400, 23 mai à 6 h. — *Ste-Croix* (L'Auberson). Fr. 1450, 23 mai à 6 h. — *Fufflens-le-Château et Chigny.* Fr. 1400, fr. 30 comme dépositaire scolaire, 23 mai à 6 h.

ATTENTION

Un jeune homme de 20 ans désire se perfectionner dans la langue française cherche place à la campagne comme commissionnaire ou facteur tout en ayant occasion pour des études privées.

On ne demande pas de salaire.

S'adresser à l'expédition.

Librairie F. ROUGE, Lausanne

Poirier-Delay. *Atlas de géographie historique*, à l'usage des établissements d'instruction secondaire classique et moderne. Deuxième édition entièrement refondue.

Histoire ancienne, 12 cartes, 3 plans. In-4° 1 50

Histoire du moyen-âge, 10 cartes 1 25

Histoire moderne, 13 cartes (sous presse).

Reisser & Michel. *Programme de gymnastique pour enfants de 7 à 10 ans* (garçons et filles). In-12, cart. 1 —

Mayor, H. *Introduction à l'étude de l'histoire* et supplément aux manuels en usage dans la Suisse romande. Petit in-8 — 80

Cours de coupe de la mode pratique. *Pour faire soi-même ses robes, ses manteaux.* In-12°, avec figures, cartonné 1 50

Cartes murales et globes pour les écoles. — Fournitures diverses.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne.

A L'INDUSTRIE SUISSE

LAUSANNE 4, place St-Laurent, 4 LAUSANNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE

pour hommes et jeunes gens

Reçu un beau choix pour la saison d'été

Complet élégant, bonne coupe, drap solide à 45 fr. — Complet cérémonie, bonne coupe, drap noir fantaisie à 75 fr. Morceaux pour réparations.

CHEMISERIE — LINGERIE

S'adresser chez

JEAN STORRER

4, place St-Laurent, 4

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.
Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND
constructeur



CYCLES

Touriste

Reparations
LOCATION

PREMIÈRE
marque suisse.

CYCLE-HALL. LAUSANNE

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immé- diat de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461,95	50	68,40
55	1290,15	55	77,51
60	1108,80	60	90,49
65	923,83	65	108,25
70	776,77	70	128,74

Les nouveaux tarifs, les prospectus et les comptes rendus sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZÜRICH

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Il a paru à la **Librairie scolaire A. JACOB**, rue Centrale, 21, à Bienne:

N. Jacob, *Géographie illustrée du canton de Berne*. 40 pages. Douzième édition, 1899. Broché, 35 cent.

N. Jacob, *Géographie de la Suisse*. 88 pages. Cinquième édition. Cart. 70 cent.

« **L'ÉCOLE PRIMAIRE raisonnée et pratique** », franco. fr. 2

Il ne reste plus que quelques exemplaires. S'adresser à **M. A. Hillebrand**, instituteur à Serrières (Neuchâtel).

Ein Sekundarlehramts-Kandidat

der Ostschweiz sucht, behufs weiterer Ausbildung in der französischen Sprache, eine passende Lehrstelle in einem Institute der Französischen Schweiz.

Offerten sind unter Chiffre S L an die Expedition des « Educateur » zu richten.

F. FETISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

KLEIN, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
KLEIN, H. Donne-nous ton Esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
NORTH, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
» Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
MUNZINGER, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	» 1.—
NOSSER, G. Sève d'avril.	» 0.50
HARNISCH, A. Pour un mariage.	» 0.50
PLAMHOL, Chant de Pâques.	» 1.—
THIELE, Conserve-moi, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes avec accompagnement de piano ou orgue.	
BISCHOFF, J. Le Semeur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (ad lib.).	
BISCHOFF, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 1.50
SCHUYER, P. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
» Le Tilleul, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
GAYZ, R. Chanson de Margherite.	» 1.55
MURRAY, C. Chant de Noël, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
KLEIN, H. Ode aux oiseaux.	» 1.50
NORTH, C. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHEON DES ÉCOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N ^o 1. BACHOFF, J. La Filieuse, à 2 voix.	» 0.15
2. KLEIN, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix	
3. » Pastorale »	
4. » L'oraison dominicale (succès) »	
5. » Soyons unis »	
6. » Solitude (succès) »	à » 0.25
7. » La Filieuse »	
8. NORTH, C. Six chants de Noël »	
9. BACHOFF, J. La filieuse (succès) »	
10. KLEIN, H. Chant de Noël (succès) »	
11. CHASSAIN, R. La Noël des petits enfants »	» 0.15
12. NORTH, C. Le chant »	
13. » La Chanson des Écoliers »	paraîtront
14. » Les Chanteurs des Alpes »	très
15. » Les Clochettes bleues »	prochainement.
16. » Le Chasseur suisse »	
17. » Le Livre de la vie »	

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 45 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Chœurs.

GRAND ET MAGNIQUE CHOIX D'ŒUVRES EN TOUT GENRE

Joignez les adresses par retour du courrier. Les parties de chœur sont procurées très rapidement et à des prix extrêmement modérés.

Rabat important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Musique publiée

1873.

Téléphone 339
Fétisch,
Lausanne.

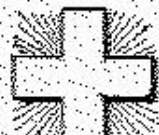
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXV^{ème} ANNÉE N^o 21

LAUSANNE — 20 mai 1899.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RÉUNIS.)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâté, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNŌIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Belfaux.

SECTION VALESAANNE : U. Gaillard, inst., St-Barthélemy.

Val d'Aoste : E. Savary, instituteur, Chablais-Gobel.



PRIZ
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :

LIBRAIRIE F. FAYOT
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Vaud.	
MM. Rosier , William, prof.	Genève.	MM. Dériaz , J.	Dizy.
Groscurin , L., inst.	Genève.	Cornamusaz , F.	Levy.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Rochat , P.	Yverdon.
Jura Bernois.		Jayet , L.	Lausanne.
MM. Mercerat , E., inst.	Sanvillier.	Vieland , L.	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.	Delémont.	Cloux , F.	Kesselière.
Schaller , G., direct.	Porrentruy.	Faillietaz , G.	Givrol.
Gylan , A., inspecteur.	Corgémont.	Lambert , T.	Comise.
Baumgartner , A., ins.	Blanc.	Bried , E.	Fay.
Neuchâtel.		Martin , H.	Montbéliard.
MM. Grandjean , A., inst.	Lesle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.	Neuchâtel.	M. Fritsch , Dr., président	du <i>Schweiz. Lehrer-</i>
Fribourg.		<i>vereins.</i>	<i>Vericht.</i>
M. Genod , Léon, directeur.	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller		MM. Perrin , Marius, inst.	
d'Etat, prés. honoraire.	Lausanne.	trésorier.	Lausanne.
Gagnaux , L., syndic.		Somnay , instituteur.	
président effectif.	Lausanne.	secrétaire.	Montbéliard
Burdet , L., instituteur			de Lausanne.
vice-président.	Lezry.		

AGENCE DE PUBLICITE

H

aassenstein &

V

ogler

LAUSANNE

24, PLACE DE LA PALUD, 24

Announces dans tous les journaux de Lausanne, du Canton,
de la Suisse et de l'Etranger.

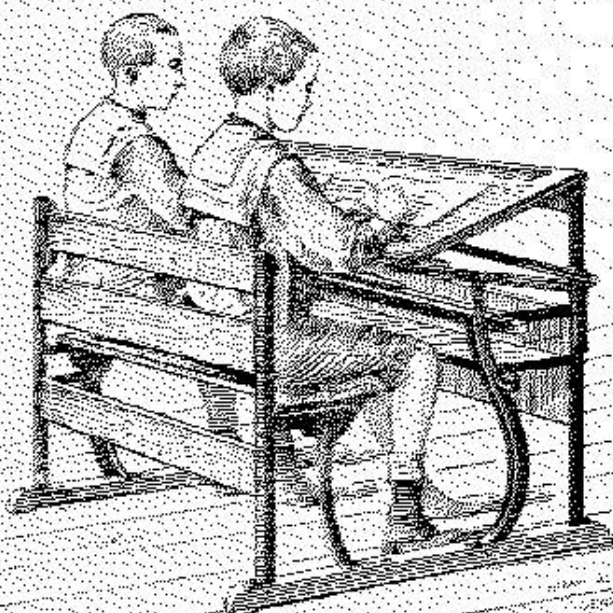
TARIFS ORIGINAUX

DEVIS DE FRAIS ET TOUTS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION

DISCRETION — CÉLÉRITÉ

PUPITRES HYGIÉNIQUES
A. MAUCHAIN
GENÈVE — Place Métropole — GENÈVE

Système breveté $\pm$ 3025 — Modèle déposé.



Travail assis et debout.

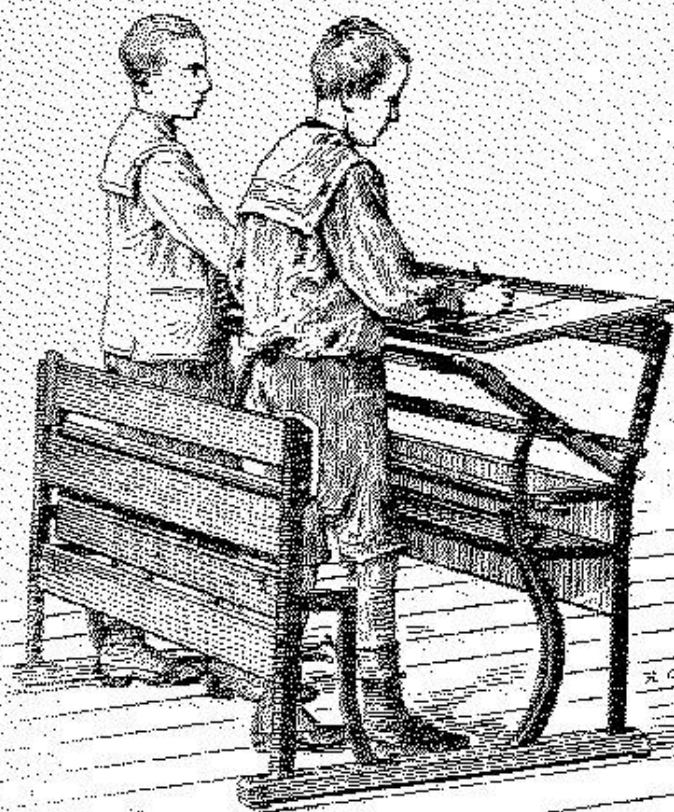
S'adapte à toutes les tailles.

Pupitre officiel

du Canton de Genève.

La fabrication peut se faire
dans chaque localité. S'entendre
avec l'inventeur.

Modèle N° 15.



Prix du pupitre avec
banc : fr. 45.—.

Même modèle pour
filles mais avec chaîne :
fr. 45.—.

Attestations et prospectus
à disposition.

Seule médaille d'or
décernée au mobilier
scolaire. Exposition na-
tionale, Genève 1896.



F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Matériel recommandé aux commissions d'écoles.

<i>Hölzel</i> . Huit tableaux muraux, coloriés, pour l'enseignement par les yeux. 1 ^o Le Printemps. 2 ^o L'Été. 3 ^o L'Automne. 4 ^o L'Hiver. 5 ^o La Ferme. 6 ^o La Montagne. 7 ^o La Forêt. 8 ^o La Ville.	
Chaque tableau de 140 sur 90, monté sur toile avec ardoises.	Fr. 7 33
» » » » » monté sur toile avec rouleaux.	» 9 70
<i>Rosier et Gubler</i> . Carte murale de l'Europe, recommandée par le Département de l'instruction publique.	» 25 —
<i>Rosier</i> . Carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ardoisée.	» 30 —
<i>Keller</i> . Carte murale de la Suisse.	» 30 —
» Mappemonde, deux hémisphères.	» 24 —
<i>Magnenat</i> . Carte murale du canton de Vaud.	» 20 —
<i>Borel</i> . » de la Palestine.	» 10 —
<i>Zürcher</i> . » muette de la Suisse.	» 16 —
Collection de 14 solides géométriques en bois dans une caisse, avec sculpture.	» 24 —
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux.	» 12 —
Globes terrestres différentes grandeurs depuis	» 13 50
Tableaux noirs en bois et en ardoise, prix suivant les dimensions.	
Boulier compteur.	» 8 —
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons.	» 10 —
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique.	» — 50
<i>Etsander, J.</i> L'Éducation au point de vue sociologique. In-8 ^o .	» 5 —
<i>Siéman, C.</i> Éléments de psychologie pédagogique. In-12.	» 3 —
<i>Herbert Spencer</i> . L'Éducation intellectuelle, morale et physique. Trad. nouvelle avec introduction, sommaire et notes, par A. Beaumont.	» 2 —
<i>Personneux, R.</i> 400 nouvelles, dictées préparatoires au brevet élémentaire et aux divers examens. In-12, cart.	» 3 —
Cahiers et albums de dessin, Plumes d'acier, Crayons, Gommages, Règles métriques plates et carrées, Équerres, Tés, Rapporteurs, Ruliers, métriques, Craie blanche et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circulaires, Grand choix de modèles de dessin.	

LANGUE FRANÇAISE

Pour l'étude du français aux Allemands et la répétition de la grammaire par une nouvelle méthode très abrégée nous recommandons :

Elementarkursus

zur raschen und gründlichen

Einführung in die französische Sprache

mit besonderer Berücksichtigung des

französischen Sprechens

von Dr. **Joh. Ernst**.

3 PARTIES FR. 2.—

MM. les professeurs qui s'intéressent à cette méthode sont priés de la demander en examen.

En vente à la librairie F. Payot, Lausanne, et chez l'éditeur

ERNEST KUHN, Bienne.